

# ST/ART

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LANCEMENT DU PRÊT CULTURE PAR LE FONDS ST'ART

Le fonds d'investissement St'art a reçu une mission d'envergure : de l'argent frais afin de financer le développement stratégique des opérateurs culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles par voie de prêts.

#### UN NOUVEL OUTIL DE FINANCEMENT POUR LA CULTURE EN WALLONIE ET A BRUXELLES

Le **PRÊT CULTURE** est destiné aux institutions culturelles qui ont le désir de « se projeter dans des projets ambitieux, d'envergure et économiquement profitables ». L'institution devra remplir les critères d'éligibilité de l'appel à savoir, entre autres, qu'elle doit être agréée ou reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Théâtres, compagnies, musées, festivals, centre culturels, salles de concert et spectacle, bibliothèques, site patrimonial, ou encore tout autres institutions ayant un contrat-programme ou une subvention structurelle de plus d'un an avec la Fédération Wallonie-Bruxelles sont concernés par cet appel.

Les institutions culturelles, très généralement constituées sous la forme d'une ASBL, sont souvent soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles par le biais d'un contrat programme fixé pour une période de cinq ans ou par des bourses permettant de financer des activités extraordinaires ou de la recherche et du prototypage.

En dehors de ces soutiens, les acteurs culturels souhaitant apporter des développements stratégiques à moyen et à long terme pour rendre leurs services plus en phase avec les évolutions de la société actuelle et de ses « *modes de consommation* » (*avec notamment l'arrivée de nouvelles technologies et des différents canaux de communication avec leurs publics*), se retrouvent fort dépourvus. Pourtant dans certains cas, ces investissements sont primordiaux pour maintenir une activité attractive face à la concurrence et la mutation du secteur culturel.

Dès lors, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé en mai dernier l'idée défendue par le Ministre-Président Rudy Demotte et la Ministre de la Culture Alda Greoli, de voir St'art doté de fonds supplémentaires de 20 millions d'euros pour relever ce défi.

Ce prêt au taux euribor+ 2%, pour des sommes allant de 500 000 euros à 2 000 000 euros doit permettre de faire évoluer la modélisation économique du demandeur. L'objectif du prêt est de donner les moyens à l'institution demandeuse de créer un projet

lié à son infrastructure qui lui permettrait de tirer un bénéfice économique et devenir économiquement plus autonome dans le long terme. Une institution culturelle peut également faire partie d'un consortium pour créer un projet ambitieux et mutualisé. Le financement couvre principalement des investissements amortissables mais aussi, le management ! En effet, 20% de l'investissement peut être utilisé en nouvelles ressources humaines afin de mieux encadrer un projet d'envergure par certaines compétences non encore présentes au sein de l'institution culturelle candidate.

Outre le financement octroyé, les institutions culturelles lauréates pourront bénéficier d'un accompagnement et de conseils sur le processus stratégique de la part de St'art et de ses partenaires mais aussi du conseil et montage en financement privé. St'art agira en interaction avec tout outil actif dans le financement de la culture.

Le premier appel est donc ouvert et le dossier de candidature doit être complété pour le 17 octobre (minuit) au plus tard. A la suite de l'analyse par St'art du dossier remis, un jury se réunira en décembre pour sélectionner les projets qui recevront un financement.

## **A PROPOS DU FONDS ST'ART**

Le fonds d'investissement ST'ART est un instrument financier unique à Bruxelles et en Wallonie. Créé fin 2009, il est le fruit d'une volonté commune de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région Wallonne de soutenir le développement de l'économie créative en renforçant la solvabilité et la capacité de croissance des PME. Avec ces 20 millions, le capital du fonds sera de 37 millions d'euros. Les actionnaires de St'art sont la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Wallonne et depuis 2014 Finance.Brussels, société régionale d'investissement de Bruxelles.

Le conseil d'administration de St'art, présidé par Renaud Witmeur. L'équipe de Start dirigée par Virginie Civrais, comprend des profils variés ayant des compétences en finance et dans les secteurs culturels et créatifs.

ST'ART repère, rencontre, conseille et investit dans les entreprises culturelles et créatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles au travers de prêts et de prises de participation dans le capital de ces sociétés. Le fonds travaille étroitement et co-investit avec les investisseurs privés, banques, business angels, fonds d'investissement privés et également avec le crowdfunding et crowdlending créant ainsi un effet de levier vers l'investissement privé. Actuellement, le fonds a financé près de 50 sociétés dans des secteurs aussi variés que les arts du spectacle, la musique, l'édition, la mode, le design, l'architecture, les jeux vidéo, la gastronomie, la production TV, la médiation culturelle...

Après plus de 6 ans d'existence, le fonds ST'ART a partagé avec le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le constat suivant : le secteur culturel était en demande de moyens plus importants pour se développer après l'octroi de subventions sans pour autant être toujours en mesure de répondre aux exigences d'une demande de prêt classique chez St'art, par conséquent, l'appel Prêt Culture a été créé.

## **L'INTERVENTION DU PRIVE DANS LE CULTURE, DEPUIS QUAND ET POURQUOI ?**

Art du spectacles, mode, arts numériques, architecture, patrimoine, édition, radio, télévision, gastronomie... les entreprises culturelles représentent une multitude de métiers dans des domaines très variés. La passion, la création, la culture sont au cœur de ces activités.

L'Europe et l'Unesco se sont intéressés au potentiel économique d'un secteur généralement appelé « industries créatives et culturelles ». En 2012, ce secteur occupait en Wallonie et à Bruxelles 104 000 emplois, 7,4% des employeurs en Wallonie et 11,5% à Bruxelles. A l'échelle nationale, ce secteur a généré 4,8% du chiffre d'affaire global (48 milliards d'euros) et 4,8 % du PIB (15,6 milliards d'euros). La valeur ajoutée du secteur culturel et créatif en Belgique est 5 fois plus élevée que celle de l'industrie pharmaceutique et 6 fois plus élevée que celle de l'industrie automobile. Ces chiffres se trouvent dans une étude réalisée pas l'IWEPS-ULB de décembre 2014.

Le secteur culturel et créatif est devenu depuis ces dix dernières années un secteur à potentiel de croissance qui intéresse de plus en plus les investisseurs privés passionnés par certains arts et/ou certains secteurs créatifs.

### **FAQ**

#### **Y aura-t-il plusieurs appels ?**

D'autres appels sont prévus, un environ par semestre jusqu'à épuisement des fonds.

#### **Un opérateur peut-il introduire un projet pour une somme en dessous de 500 000 euros ?**

Actuellement, non. St'art encourage les opérateurs ayant de plus petits projets à se joindre en consortium et de rendre un projet commun.

#### **Qui composera le jury ?**

Le jury sera composé du Comité de Direction (bureau) de St'art, de l'Administrateur général de la culture, d'un représentant du cabinet du Ministre Président de FWB, d'un représentant de la Ministre de la Culture, d'un représentant du Cabinet du Ministre du Budget et de deux experts indépendants et se réunira en décembre pour sélectionner les projets qui recevront un financement.

#### **L'opérateur culturel perdra-t-il sa subvention si un prêt lui est octroyé?**

Non, le Prêt Culture est complémentaire aux subventions.

#### **Quelles démarches l'opérateur doit-il entreprendre ?**

L'opérateur doit remettre le formulaire de candidature et les annexes demandées pour le 17 octobre à minuit au plus tard. Le règlement et le formulaire se trouvent sur le site de St'art

## **CONTACT PRESSE**

CaracasCOM – [www.caracascom.com](http://www.caracascom.com)  
[info@caracascom.com](mailto:info@caracascom.com)  
T 02 560 21 22 – M 0495 22 07 92

## **CONTACT ST'ART**

Antoinette Godin  
[antoinette.godin@start-invest.be](mailto:antoinette.godin@start-invest.be)  
T 02 560 21 33 – M 0475 95 56 95